



MODIFICATIONS APPORTÉES AU MOUVEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DES JOUEURS

– U08+

22 septembre 2022

Bonjour à tous,

Alors que la saison estivale tire à sa fin et que nous passons à l'automne/hiver, il est important de se familiariser avec le processus, y compris certains changements importants qui continuent de se produire avec la nouvelle réforme de Canada Soccer.

Voici le processus incluant quelques changements importants à la suite de notre rencontre avec Soccer Québec. Les informations ci-dessous sont paraphrasées de la présentation de Soccer Québec. La documentation officielle suivra sous peu.

1. **Il n'y a plus de PLSJQ chez les U13-14**, uniquement du LDP, même pour les clubs licenciés national. Tous les clubs provinciaux et nationaux ne peuvent avoir que des équipes U13-14LDP comme leur plus haut niveau de compétition. Chez les U15, les clubs nationaux peuvent inscrire une équipe PLSJQ, et cette ligue sera la ligue du plus haut niveau dans le juvénile avec le LDP qui suit immédiatement. Les équipes PLSJQ et LDP ne s'affronteront pas dans ce nouveau format à U15.

L'une des raisons pour ce changement est pour arrêter les mouvements inutiles de joueurs essayant de se joindre aux équipes PLSJQ à U13 lorsqu'il n'y a pas de classement dans ce groupe d'âge. Cette catégorie doit être une extension du CDC où se développe le soccer à 11. Les clubs doivent développer leurs propres joueurs, du soccer de base jusqu'à U15. La ligue PLSJQ commence maintenant en U15.

2. **Les clubs ne peuvent pas promouvoir ou organiser des essais à des âges inférieurs à U15.** Soccer Québec demandent aux clubs de ne pas organiser des périodes essais avant 15 ans.
3. **Aucun mouvement de joueur avant U15**, à moins que les DT ne conviennent entre eux que c'est dans le meilleur intérêt du joueur. Cela doit être documenté. Par exemple, un club n'inscrit pas une équipe LDP en U13 mais peut référer un joueur de calibre LDP vers un club qui a une équipe LDP. Les clubs doivent refuser les joueurs qui cherchent à rejoindre sans approbation. L'objectif est que chaque club doit développer son membership non seulement au CDC avec les U08-U12, mais inclure les U13-14 qui est considéré comme un développement et une introduction au soccer à 11.
4. Les clubs nationaux **doivent** inscrire des équipes LDP dans le U13-14 et des équipes U15+ dans la ligue PLSJQ. **Les clubs provinciaux ont le choix d'inscrire ou non une équipe LDP.**



Les clubs doivent suivre ces **critères** ainsi que d'autres critères déjà mentionnés pour pouvoir conserver leur licence.

Voici comment cela est lié à la transition vers l'automne/hiver chez DSC :

1. Une fois la saison terminée, il y aura des essais d'automne pour les U15+ pour la prochaine phase. La phase suivante consiste à inviter les joueurs à l'entraînement du programme d'hiver (ce qui ne garantit pas nécessairement à un joueur une place avec l'équipe à ce stade). Ces essais auront lieu les 15 et 16 octobre. Veuillez consulter le site Web et les médias sociaux pour plus d'informations.

Les joueurs des équipes courantes devraient également assister aux essais afin que nous ayons quelque chose à comparer. De plus, les essais sont des essais de groupe, c'est-à-dire des essais de catégories (non spécifiques à une équipe comme LDP). Cela nous permettra de voir le taux de participation global pour le groupe d'âge, puis de décider du nombre d'équipes que nous pouvons avoir et où placer les joueurs au fur et à mesure que l'hiver avance. Les essais seront encadrés par le staff technique (notamment pour les équipes relevant de la nouvelle réforme, U13-U15). Les entraîneurs doivent être présents pour aider à la transition vers la nouvelle saison, mais il est important de se rappeler que les entraîneurs pour 2023 ne sont affectés qu'en décembre/janvier. **Il n'est pas certain que les entraîneurs restent avec l'équipe avec laquelle ils sont présentement.** Une évaluation des entraîneurs/équipes sera faite à la fin de la saison. Les entraînements se font en catégories, c'est-à-dire M13 dans son ensemble, pas D1 et D2 séparés, pour la première partie du programme d'hiver. Cela nous permet de nous concentrer sur le développement et sur la planification de la constitution officielle des équipes en janvier (essai final et sélection des équipes à ce stade).

Les U13 et U14 tiendront également des *séances d'identification* à la place des essais (un avis interne sera envoyé aux membres actuels). Il est important d'y assister afin que le club ait une idée du niveau d'intérêt pour l'hiver et finalement pour l'été 2023.

2. Pour la programmation hivernale, l'horaire est prêt et sera rendu public sous peu. Il y a 2 rencontres par semaine pour toutes les équipes compétitives U13+ et les groupes du CDC : les samedis au SoccerPlexe et un soir en semaine en gymnase. Jusqu'en janvier, les équipes compétitives s'entraîneront en groupe d'âge – pas d'équipes formées. Les plages horaires, en particulier au SoccerPlexe, seront attribuées par participation projetée, adaptées par la suite à la réalité, c'est-à-dire que si un groupe compte 40 joueurs, il est justifié qu'ils aient un terrain complet, par rapport à un groupe de 15 joueurs qui s'entraînera sur un demi-terrain.



N'hésitez pas à contacter un membre du personnel technique si vous avez besoin de plus d'informations.

L'équipe technique du CSD
a/s Mario D'Otolo (td@dollardsoccer.ca)

CLUB DE SOCCER DOLLARD
12001 Boul. De Salaberry H186
Dollard Des Ormeaux (Québec)
H9B 2A7